



3003 Berne  
SG-DETEC

POST CH AG

ATCR-AIG  
Association Transfrontalière des Communes  
Riveraines de l'Aéroport International de Genève  
C.P. 1722  
1211 Genève 1

Berne, le 1<sup>er</sup> mars 2021

### **Votre courrier relatif à la politique aéronautique de la Suisse**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Vice-Président,

Je vous remercie pour votre courrier cité en titre et dans lequel vous demandez d'engager une refonte complète de la politique aéronautique suisse et de ses instruments de mise en œuvre.

Je peux vous assurer que le volet environnemental est intégré dans toutes les réflexions liées au devenir de l'aviation suisse. La partie conceptuelle du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) remaniée en 2020 accorde davantage de poids aux questions environnementales et de protection de la population. Ces dimensions sont par ailleurs déjà intégrées dans la fiche PSIA de l'aéroport de Genève avec le mécanisme unique en Suisse de réduction du bruit à l'horizon 2030.

La poursuite du développement de l'aviation suisse est actuellement incertaine, raison pour laquelle la question de l'actualisation éventuelle des prévisions de trafic devra se poser une fois que les conséquences à long terme de la pandémie du COVID-19 pourront mieux être cernées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, mes salutations distinguées.



Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale

Copie :  
Conseil d'Etat genevois, Rue de l'Hôtel-de-Ville 2, Case postale 3964, 1211 Genève 3